

Formulaire de référencement des ateliers

Votre juridiction, service ou établissement : CPMN Chambre professionnelle de la Médiation et de la Négociation

Date et heure de votre atelier : 25 novembre 2021 à 12h

Lieu de votre atelier : VISIO-CONFERENCE ZOOM

Thématique(s) de l'atelier : FORMATION DES MEDIATEURS JUDICIAIRES

- Justice pénale
- Justice civile
- Justice de protection
- Justice pénitentiaire et de réinsertion
- Justice économique et sociale
- Évolution des missions et des statuts
- Pilotage des organisations
- Autre :

Description succincte de votre atelier :

Le constat est fait que plusieurs types de médiateurs interviennent dans le cadre des procédures judiciaires :

- Des médiateurs issus des professions judiciaires, juridiques, ou de polices
- Des médiateurs issus de formations traditionnelles d'obédiences religieuses, des représentations psycho-sociales
- Des médiateurs issus de l'approche rationnelle, promotrices de la profession de médiateur et du Droit à la médiation.

Être médiateur en matière judiciaire consiste donc à offrir aux justiciables différentes approches de la médiation. La profession de médiateur considère important de préserver cette diversité. Cependant, elle définit son expertise d'une manière rigoureuse.

Être médiateur professionnelle consiste dans l'animation de processus structurés, avec un code d'éthique et de déontologie (le CODEOME).

La formation des médiateurs judiciaires doit être exigeante sur leur posture.

L'indépendance, l'impartialité et la neutralité prennent tout leur sens, et doivent être bien comprise par ces derniers. Au-delà d'un simple auxiliaire de justice, le médiateur professionnel doit réfléchir au modèle sociétal auquel il souhaite contribuer de par son rôle.

Le médiateur, lorsqu'il est professionnel, est un expert de la relation, de la qualité relationnelle, de l'ingénierie relationnelle, de la conduite des raisonnements pour faciliter la résolution de conflits, promouvoir l'entente, et dans tous les cas, soutenir la liberté de décision pour tout projet relationnel.

Une fois complété, envoyez ce formulaire à l'adresse etats.generaux@justice.gouv.fr
